

des écoles". Toutes les autres provinces anglaises devaient imiter le Nouveau-Brunswick. Jusqu'aujourd'hui l'on avait cru cependant que la Province d'Ontario, où, d'ailleurs, les décrets de l'Acte confédératif, quand on tient compte des faits, sont si clairs, où l'on avait vu paraître dans sa Législature des ministres à esprit large, l'on avait cru que cette Province ferait exception. Voici que la question du français s'agit, là aussi, et que les citoyens de notre origine sont en butte aux tracasseries coutumières.—On les connaît depuis le Traité de Paris. Je ne parle pas des provinces de l'Ouest où l'agitation scolaire est partout sous la poussée de la *secte* que vous savez. Mais on me dit que les Acadiens jouissent d'un régime libéral. J'espère qu'il en est ainsi quoique la part du français, à l'école, me paraisse bien inférieure à celle de l'anglais. Du reste, il faut rendre cette justice aux provinces du Golfe, que nous appelons, nous, les provinces d'en bas. Elles ont depuis longtemps la bonne fortune de compter parmi leurs hommes d'Etat des politiques à vues larges et d'une haute éducation, d'un esprit public nourri aux meilleures traditions du pays d'origine. Les Acadiens ne pourraient, j'en suis sûr, oublier tant de grands citoyens qui ont fait l'honneur du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Avec de la vigilance donc, bien des infortunes seront sûrement écartées, mais s'il est une chose par dessus tout qui contribue à éléver la vie d'un peuple et à lui assurer l'avenir, ce sont ses vertus privées. Les vertus privées sont à la base de toutes les conquêtes politiques ou sociales. Vous le savez bien, vous, chers compatriotes, habitants de l'ancienne Acadie, vous qui ayant traversé toutes les infortunes, voyez aujourd'hui votre nationalité si rapidement grandir et prospérer. Vous qui avez souffert, peiné, enduré, et qui, armés seulement de la vertu de vos foyers, avez, sans faiblir, traversé toutes les épreuves; vous qui si longtemps avez vécu étrangers dans votre propre patrie, vous savez, vous, ce qu'il en a coûté pour avoir mérité que l'on qualifie de "miracle" votre survie. Après votre foi en Dieu, dites, n'est-ce pas votre fidélité à vous-mêmes et aux vertus familiales de vos ancêtres? Aujourd'hui, les enfants de la race acadienne se multiplient et la reconquête du sol s'étend de toutes parts, au pays d'Evangeline. Continuez ces fortes traditions de votre passé! Que l'éducation dont la diffusion si intelligente est déjà grande parmi vous, continue à produire cette sélection d'Acadiens à qui l'avenir en ce moment sourit partout, jusques dans les conseils de la nation. Quels plus grands motifs pourrait-il y avoir d'espérer dans l'avenir de la race française en Amérique dont vous êtes l'un des plus glorieux rameaux.

Sans vouloir énumérer les efforts qui ont produit tant de bienfaits, parmi vous, je désire noter une œuvre aujourd'hui qui est celle de votre Société nationale

l'Assomption. Comme elle a fait déjà pour la religion et la patrie acadienne! Puisse-t-elle continuer longtemps son action au vieux pays!

Voulez-vous me permettre maintenant une suggestion? Pourquoi, si par hasard la chose n'était déjà faite, ne grefferiez-vous sur les nombreux rameaux de votre société l'œuvre du "Parler français"? Cette dernière a déjà opéré, chez nous, un réveil étonnant. Les journaux lui prêtent leur appui, les maisons d'éducation rivalisent d'ardeur pour cultiver le parler de France, pour le débarrasser de certaines déformations, pour chasser de son sein certaine invasion étrangère qui le dépare. Au nombre de ces maisons dont je parle, je suis heureux de saluer celle même du couvent des RR. Sœurs de Jésus-Marie, dont une filiale importante vient de naître parmi vous, grâce à votre curé de Lamèque, si intelligent et si zélé et, aussi, grâce à la générosité de ses paroissiens. Les religieuses dévouées qui vont le diriger, jointes à celles qui font déjà tant d'œuvres, en Acadie, unies aux maîtres qui, comme les Révds PP. de Sainte-Croix et les Révds PP. Eudistes instruisent la jeunesse, voilà des armes bien trempées et qui sont faites pour continuer le "miracle" de votre survie.

Ah, messieurs, en faisant toutes ces considérations, loin de moi la pensée que nous, descendants de la vieille France en Amérique, nous ne devions travailler à vivre en harmonie avec nos concitoyens d'origine étrangère. La Providence a voulu que les héritiers des deux plus grands peuples du monde, vivent ensemble sur la terre du Canada. Elle a voulu qu'ensemble ils grandissent avec leurs caractères, leurs tendances, leurs aptitudes, leur esprit et leur langue, sous les mêmes institutions politiques. L'on peut fort bien concevoir que, dans un grand pays surtout, des races différentes puissent combiner leurs efforts pour atteindre un but commun. Elles se complètent en s'unissant. C'est là, suivant nous, le problème canadien. Au lieu de guerre c'est d'"entente cordiale" qu'il faut parler. En vérité, est-il donc si difficile de fonder une nation sur le respect des droits? Je me refuse avec tous les bons esprits de le penser et avec la confiance en Dieu, je me prends à mieux espérer de l'avenir.

Si, cependant, il était écrit dans les destinées, ainsi que l'historien que j'ai cité l'a cru apercevoir, que nous devions lutter pour atteindre notre plein développement national,—les froissements seront sans doute inévitables—un devoir s'impose à notre race qui est la plus faible, c'est l'union, du moins chez ses enfants.

L'union des Canadiens français, tel fut le but, qu'il y a aujourd'hui 76 ans, les fondateurs de notre propre société nationale, la Société St-Jean-Baptiste de Québec, eurent en vue. Cette association des principaux citoyens de la ville et du district de Québec venait, en 1842, après les jours sombres de 1837 et deux ans après l'Union des deux Canada. Je voudrais